

Aide, Accompagnement et soin à domicile

Un secteur sinistré !

Après les différentes mobilisations en faveur de la prise en charge des personnes âgées, le gouvernement reste sourd aux besoins réels du secteur de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile.

La situation est grave :

- Les salariés sont de plus en plus précarisés (baisse du pouvoir d'achat),
- Les conditions de travail sont dégradées,
- Le service rendu aux usagers n'est pas à la hauteur de leurs besoins.

Ce secteur c'est :

- ▶ 22 600 salariés à 95 % féminin percevant en moyenne après 15 ans d'ancienneté un salaire brut de 972 euros !
- ▶ 41 % de salariés non qualifiés !
- ▶ Près de 80 % de temps partiel subis et imposés !
- ▶ 77 % de départs dus à des démissions, inaptitudes et ruptures !
- ▶ Un salaire moyen en diminution et une perte de 30 % de pouvoir d'achat depuis 2002 !
- ▶

Qui peut travailler dans des conditions aussi difficiles ?

Qui peut accepter de remplir nos missions de service public sans une véritable reconnaissance de nos qualifications et compétence ?

Qui peut se sentir respecté quand le stress, la fatigue, les horaires morcelés, les changements de plannings incessants, la disponibilité de tous les instants sont devenus la norme ?

Nous refusons de continuer à remplir des fonctions aussi vitales pour le lien et la cohésion sociale tout en étant méprisés !

Plus que jamais La CGT revendique pour le secteur de l'aide, l'accompagnement et soins à domicile

- **Un financement de la perte d'autonomie par la branche maladie de la sécurité sociale,**
- **De meilleures conditions de travail, de meilleurs salaires,**
- **La reconnaissance des qualifications et formation pour les salariés non qualifiés,**
- **La revalorisation des indemnités kilométriques,**
- **La prise en charge des frais professionnels,**
- **L'arrêt des pressions sur les salariés,**
- **Le respect des organisations syndicales et de leurs représentants.**

